AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (27)ItemJean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 5 novembre 1887

# Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 5 novembre 1887

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (27)
Collation4 p. (46r, 47r, 48r, 49v
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 5 novembre 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52429

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

# Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction5 novembre 1887
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireFalaize, Alfred (1843-1933)
Lieu de destinationVervins (Aisne)

## **Description**

RésuméSur l'exclusion du Familistère de l'anarchiste Duplaquet. Godin explique à Falaize que Duplaquet, sociétaire de l'association, a été licencié au début du mois d'octobre à la suite de scandales anarchistes qui ont eu lieu en septembre, mais qu'il occupe un logement sans rien faire au Familistère.

Notes

- Le conflit de l'association du Familistère avec des anarchistes travaillant à l'usine de Guise est évoqué par Godin dans son rapport à l'assemblée générale de la Société du Familistère le 25 septembre 1887 (voir : « Société du Familistère de Guise. Comptes rendus et rapports annuels. Assemblée générale ordinaire », Le Devoir, n° 473, 2 octobre 1887, p. 626-628. [En ligne : <a href="https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/629/100/838/0/0">https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/629/100/838/0/0</a>, consulté le 5 décembre 2023])
- Jules Duplaquet est nommé sociétaire de l'association du Familistère en avril ou mai 1884 (voir : « Nouvelles du Familistère », *Le Devoir*, 4 mai 1884, p. 287. [En ligne : <a href="https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/289/100/837/0/0">https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/289/100/837/0/0</a>, consulté le 5 décembre 2023]) ; il vit au Familistère avec Adélina Gardez, dont il a un fils, Maurice-Fernand, né le 30 novembre 1884 (voir : « État-civil du Familistère », *Le Devoir*, n° 326, 7 décembre 1884, p. 783. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/785/100/837/0/0.consulté le 5
  - https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/785/100/837/0/0, consulté le 5 décembre 2023])

#### Mots-clés

Consultation juridique

Personnes citées Duplaquet, Jules

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024